

**Mission langues vivantes**

Affaire suivie par  
Dominique Matet  
Inspecteur de l'éducation nationale  
Téléphone  
01 48 31 01 65

Amaria Saidi  
Conseillère pédagogique LVE  
Téléphone  
01 43 93 73 31

Myriam Tétart  
Conseillère pédagogique LVE  
01 43 93 73 32  
Courriel

[ce.93lg-vivantes@ac-creteil.fr](mailto:ce.93lg-vivantes@ac-creteil.fr)

8 rue Claude Bernard  
93008 Bobigny cedex

<http://www.dsden93.ac-creteil.fr>

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

Bobigny, le 27 mars 2019

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services de  
l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école

s/c

Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'Éducation nationale

**Objet : évaluations langues vivantes fin CM2**

Dans le prolongement du dispositif mis en place au cours de l'année 2017-2018, l'évaluation des compétences acquises par les élèves en anglais et en allemand à la fin de l'école primaire est renouvelée cette année, pour l'ensemble des CM2 du département.

Ce protocole d'évaluation répond notamment à la nécessité :

- d'évaluer, en regard du cadre européen commun de référence pour les langues, les savoirs réellement construits à l'école primaire ;
- de faciliter le suivi des enseignements entre école et collège ;
- d'aider, conformément au plan de rénovation de l'enseignement des langues étrangères, à la répartition des élèves du collège dans des groupes de compétences en langues.

Le programme d'exploitation des résultats conduira à une meilleure connaissance des compétences des élèves de CM2 en certains domaines et donc à une meilleure continuité des apprentissages pour tout le cycle 3.

**Modalités d'organisation de l'évaluation langues vivantes CM2**

Une réunion d'information à destination des conseillers pédagogiques se tiendra le Lundi 15 avril 2019 à 9h30 à la DSDEN

Quand faire passer les évaluations ?	<b><u>Du 6 mai au 17 mai 2019</u></b>
Quel matériel préparer ?	Sont fournis : - un livret anglais et/ou allemand pour chaque élève de CM2 - un livret enseignant anglais et/ou allemand pour chaque classe de CM2 - un enregistrement audio anglais et/ou allemand <b>Les enregistrements audio anglais et allemand seront disponibles sur le site de la DSDEN en utilisant un code réservé : <a href="http://www.dsden93.ac-creteil.fr/langues-vivantes">www.dsden93.ac-creteil.fr/langues-vivantes</a>*</b>



2/3

Qui fait passer les évaluations ?	La <b>passation de la majorité des exercices</b> sera prise en charge <b>par le maître responsable de la classe</b> . Les « <b>intervenants</b> » (professeurs de collège et assistants) <b>participeront à la passation des épreuves visant l'évaluation de l'expression orale</b> (exercice 4).
Qui corrige les évaluations ?	Le maître responsable de la classe peut aisément corriger les exercices 1, 2 et 3. La <b>correction</b> de ces exercices est <b>à organiser de manière concertée</b> . La personne qui enseigne l'anglais corrigera nécessairement les exercices 4 et 5.
Qui saisit les résultats et comment?	Le maître responsable de la classe dans un fichier au format Excel fourni par la circonscription
Quand et à qui retourner les résultats saisis ?	Les directrices et directeurs d'écoles retournent les fichiers au format Excel à l'IEN de leur circonscription <b><u>pour le 3 juin 2019 délai de rigueur</u></b> . Chaque IEN adresse les compilations (résultats de l'ensemble des écoles) à l'inspection académique ( <a href="mailto:ce.93lg-vivantes@ac-creteil.fr">ce.93lg-vivantes@ac-creteil.fr</a> ) <b><u>pour le 10 juin 2019 délai de rigueur</u></b> .

Je vous remercie par avance de votre coopération à cette opération. Vous pouvez vous rapprocher de Mesdames Saidi et Tétart pour tout renseignement complémentaire dont vous auriez besoin.

Christian Wassenberg



3/3

\* Les personnels doivent renseigner leur identifiant et leur mot de passe de messagerie professionnelle [prenom.nom@ac-creteil.fr](mailto:prenom.nom@ac-creteil.fr) pour pouvoir accéder aux vidéos. Cette procédure permet de rendre les documents non visibles pour le public. Les données saisies ne sont pas conservées sur les serveurs académiques.